

QUOI DE NEUF SUR LE TIRE-BOUCHON ?

Le tire-bouchon est un objet de toute première importance. On peut même dire des exagérations que c'est un emblème de notre civilisation européenne, qu'il représente parfaitement dans sa simplicité (apparente) et sa complexité (réelle). Qu'en on en juge...

Le tire-bouchon est en métal. Et pas n'importe quel métal, puisqu'il doit résister sous le torche ni se rompre à des efforts relativement importants. Cela suppose une métallurgie élaborée.

Le tire-bouchon est en forme de vis ou d'hélice (modèles classiques). Toutes les sociétés ne sont pas en mesure de concevoir cette forme, qui suppose une géométrie également fort élaborée. (Rappelons que l'invention de la vis est attribuée à Archimède.)

Enfin, le tire-bouchon suppose : 1° le bouchon, c'est-à-dire une industrie du liège ; 2° la bouteille, c'est-à-dire une industrie du verre ; et 3° des vins, ou d'autres liquides ^{appréciés} précieux, qui peuvent justifier ~~ce~~ le coût d'un dispositif aussi complexe qu'un bouchage hermétique.

Cela dit, de quand date le tire-bouchon ?

On autrement dit, depuis quand met-on du vin dans des bouteilles de verre à pontet renforcé pour l'y conserver à l'abri de l'air pendant

plusieurs années ? C'est évidemment toute l'histoire du vieillissement des vins qui est en cause dans cette question.

Où on d'ailleurs la question inverse : que se passait-il avant le bouchon, quand le vin n'était conservé qu'en fûts, transporté de même, et qu'on ne le consommait qu'en bouteilles ouvertes, cruches ou carafes ?

Il est étrange que les ouvrages courants sur la vigne et le vin — et Dieu sait qu'il y en a innombrables — rien — à peu près muets sur tout cela. Comme si la question était sans importance...

Heureusement qu'il y a des collectionneurs ! Le journal allemand VDI Nachrichten vient de publier, dans son numéro du 22 août 2003, un article enthousiaste sur le Musée du Tire-Bouchon du Domaine de la Citadelle à Néerherbes (Vaux-chaux). Or, en 1993, on peut y voir une collection de 1.100 tire-bouchons dont les plus anciens datent du XVIII^e siècle, "l'âge d'or du tire-bouchon" (paraît-il).

Ce seraient les Anglais qui ont mis au point la bouteille bouchée, pour les vins importés du Portugal. Un décret du 25 mai 1728 autorise la vente de vin en bouteille, ce qui était auparavant interdit par crainte des fraudeurs. Et le premier brevet pour un tire-bouchon aurait été attribué à un nommé Samuel Henshall en 1795.

En rangant des papiers, j'ai retrouvé un article plus ancien, paru dans "l'Événement du Jeudi" en 1989 (n° du 2 au 8 mars, p. 137). Il y est question d'une exposition-vente à La Sama-

ritaine, avec des prix qui s'échelonnent entre 14 F pour les modèles les plus simples, et 132 F pour les plus perfectionnés (un tire-bouchon à pompe, fonctionnant par injection d'air). Il y a et que-
 trois aussi d'un ouvrage publié en France par deux auteurs, l'un anglais, l'autre américain* (600 Tire-bouchons de collection, éd. Edita, diff. Editeurs associés, 9 rue Duphot, Paris 1^{er}). On y rappelle le brevet de Samuel Henshall, et aussi que les premiers tire-bouchons attestés, vers 1630, servaient à extraire... les balls des armes à feu.

Si, après tout cela, quelqu'un ose encore douter de l'importance du tire-bouchon, qu'il aille au diable!

Conclusion. 1^o Heureusement qu'il y a des curieux, des amateurs, des collectionneurs et des musées, pour faire cette histoire curieuse qui répuque tant, apparemment, aux histoires de profession.

Et 2^o, à quand un grand colloque réunissant spécialistes du tiège et spécialistes du tire-bouchon? On pourra même y inviter quelques spécialistes de la vigne et du vin, à condition qu'ils fassent au préalable leur acte de contribution dans les formes prescrites.

Le 7 octobre 2003

F. Sigeant

* Il s'agit de B.M. Waynes et H.D. Babbidge. On voit que le tire-bouchon est une question absolument internationale.